Canton d'Annœullin Élections départementales 20 et 27 juin 2021

Matthieu CORBILLON Claire DUTILLEUL



Alexandre LESSART Séverine SEGART

Une équipe dynamique pour un Nord solidaire!

CANDIDATS SOUTENUS PAR :





Canton d'Annœullin

24 communes - 77 714 habitants

Le dimanche 20 juin, vous allez désigner les élus qui vous représenteront au Conseil Départemental du Nord.

Ces élus siègeront au sein de cette assemblée pour y représenter les 77 714 habitants de nos 24 communes et y défendre leurs intérêts et ceux du Département du Nord. Ils auront la responsabilité de participer à la gestion du plus gros département de France - 3,3 milliards d'euros de budget par an.

Avec un tel poids financier, le Département **intervient** donc **dans de nombreux domaines** qui vous touchent forcément à un moment de votre vie, notamment :

- l'action sociale : aide aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, insertion professionnelle et sociale, aide sociale à l'enfance, actions auprès des jeunes, prévention et éducation pour la santé ;
- les EHPAD : le Département accompagne financièrement les 6 EHPAD publics du territoire ;
- les collèges : le Département du Nord est propriétaire et administre les 5 collèges publics de notre canton ;
- **la culture** : 8 musées départementaux dont le musée Matisse, forum des sciences, accompagnement des nombreuses bibliothèques et médiathèques du territoire, etc...;

Avec notre équipe, nous vous proposons d'apporter une **vision neuve** dans la gestion des compétences du Département sur notre territoire. Notre équipe est composée d'un Maire, d'une cheffe d'entreprise, d'un cadre commercial et d'une gérante de micro-crèches. Notre **dynamisme**, nos **compétences** et notre **enthousiasme**, nous les mettrons à votre service.

Le 20 juin, accordez-nous votre confiance, nous nous engagerons totalement pour notre territoire et

pour ses habitants.

Matthieu

CORBILLON



- 1. Rendre compte, chaque année, auprès de nos électeurs, des actions que nous aurons menées en faveur de notre territoire.
- 2. Redevenir les interlocuteurs privilégiés des Maires du territoire sur les compétences du Département du Nord.
- **5** Défendre les projets portés par vos communes auprès du Département (subventions aux équipements sportifs, culturels et autres bâtiments).
- Améliorer notre cadre de vie (pistes cyclables, sentiers de randonnée pédestre, espaces naturels, etc...).
- Vous représenter au Conseil Départemental du Nord en mettant au cœur de chacune de nos décisions : la solidarité, l'ambition pour notre territoire et la bonne gestion des deniers publics.



Claire

DUTILLEUL